Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-38_171126-DE

DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **10/11/2026**

Conseillers en exercice : **43**
Présents : **39**
Quorum : **22**

N° **38_171126**

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE

Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Exercice 2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Dix Sept Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur René VANULS
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Julianne BOUVOT (donne pouvoir à Madame Betty CORALLO), Monsieur Marc PAGANO (donne pouvoir à Madame Gaëlle RODEVILLE), Madame Julie GABRIEL (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Jean-Marie DOUVILLE (donne pouvoir à Monsieur Michaël TEDESCO)

Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE a été élu(e) Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le 20/11/2026
ID : 013-211300058-20261120-38_171126-DE

Monsieur Jean-François BUDON rapporte :

Conformément aux dispositions des articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence a adressé au Maire le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'exercice 2025.

Ce rapport a été approuvé par le Bureau de la Métropole le 15 octobre 2026, par délibération n°EAP-001-19881/26/BM.

Il présente les missions et les objectifs des services publics métropolitains de l'eau potable et de l'assainissement, le bilan de l'exercice 2025 ainsi que les indicateurs techniques et financiers réglementaires permettant d'apprécier leur fonctionnement et leurs performances.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de la présentation de ce rapport, annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2224-5 et D. 2224-1 à D. 2224-5,

VU la délibération n°EAP-001-19881/26/BM du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence du 15 octobre 2026 portant approbation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

VU le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence relatif à l'exercice 2025, annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE : de PRENDRE ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de l'exercice 2025, annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
20 nov. 2026